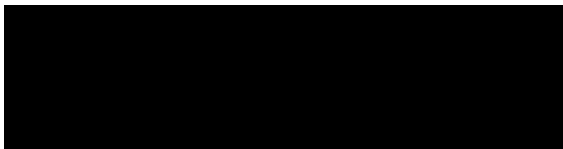


Direction de l'accès à l'information et
de la propriété intellectuelle

PAR COURRIEL

Québec, le 29 août 2024



Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 2024-2025.226



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 26 juillet dernier, dans laquelle vous demandez de recevoir les renseignements que vous décrivez comme suit :

« [...] »

- Est-ce possible d'avoir les organigrammes complets du MSSS depuis 2019 ?
- Aussi, est-ce possible de savoir quand le poste de « Directrice nationale pour la santé des femmes » a été créé au ministère et quel est le rôle, le but et l'objectif de ce poste, et quels sont les résultats attendus par la personne qui occupe le poste? » (*sic*)

À cet égard, nous vous transmettons sous l'onglet 1 les informations en lien avec le premier point de votre demande.

Notez que pour le point 2, le poste a été créé en novembre 2021. La directrice nationale pour la santé des femmes agit à titre de médecin-conseil au sein de la DSME et fait valoir son expertise clinique afin d'entreprendre et de poursuivre une réflexion importante sur les activités visant à mettre en œuvre les politiques et orientations ministérielles liées aux services touchant la santé des femmes, et principalement la santé mère-enfant, dans une perspective de cohérence, de hiérarchisation et de continuité de l'organisation des services.

... 2

Plus spécifiquement, la directrice nationale participe à divers comités et groupes d'experts d'envergure afin d'apporter son expertise clinique dans la résolution de problématiques, notamment la Table sectorielle mère-enfant.

Elle intervient en tant que médecin-conseil dans les volets cliniques des dossiers suivants :

- Services de planification des naissances;
- Gynécologie et obstétrique;
- Services de néonatalogie et de pédiatrie;
- Services de périnatalité;
- Procréation médicalement assistée.

Veillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante :

<https://www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/>.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

[REDACTED]

Annie Larivière

p. j. 2